



Cowansville

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

CONCERNANT LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1515-02-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1515 CONCERNANT LES DÉROGATIONS MINEURES AUX RÈGLEMENTS DE ZONAGE ET DE LOTISSEMENT AFIN DE RÉVISER LA TARIFICATION INHÉRENTE AU DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE DÉROGATION.

Avis est par les présentes donné, aux personnes intéressées, qu'à sa séance ordinaire tenue le 15 janvier 2024, le conseil municipal de la Ville de Cowansville a adopté par la résolution numéro 009-01-2024, le projet de règlement numéro 1515-02-2024 modifiant le règlement 1515 concernant les dérogations mineures aux règlements de zonage et de lotissement afin de réviser la tarification inhérente au dépôt d'une demande de dérogation.

Plus précisément, ce projet a pour principal objet :

- 1) De réviser la tarification inhérente au dépôt d'une demande de dérogation mineure en lien avec le règlement décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services ou activités de la ville en vigueur.

Tout le territoire de la Ville de Cowansville, où sont assujettis les dispositions du règlement 1515 concernant les dérogations mineures aux règlements de zonage et de lotissement, est visé par le présent projet de règlement.

Ce projet ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de règlement, conformément à la loi, fera l'objet d'une assemblée publique de consultation qui sera tenue par le conseil le **jeudi, 22 février 2024 à 17 h** dans la salle du conseil à l'hôtel de Ville de Cowansville située au 220, place Municipale.

Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou le membre du conseil désigné par elle expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le [projet](#) ainsi que tous les documents qui s'y rapportent, peuvent également être consultés sur le site Internet de la Ville ou à l'hôtel de Ville, 220, place Municipale, Cowansville, au bureau du Service de l'aménagement urbain et de l'environnement, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 13 h.

Donné à Cowansville, ce 14 février 2024.



La greffière,
Julie Lamarche, OMA